

B07 SÉPARATION DES SOLIDES; TRIAGE (séparation en général B01D; procédés de séparation par voie humide, triage par procédés utilisant des matériaux fluents comme des liquides B03; par utilisation de liquide B03B, B03D; triage par séparation magnétique ou électrostatique de matériaux solides à partir de matériaux solides ou fluides, séparation par des champs électriques à haute tension B03C; appareils centrifuges ou à vortex pour la mise en œuvre de procédés physiques B04; triage propre à des substances ou des objets particuliers, et prévu dans d'autres classes, voir les classes appropriées)

B07C TRI POSTAL; TRI D'OBJETS INDIVIDUELS OU D'UN MATÉRIAU EN VRAC MANIPULABLE PIÈCE PAR PIÈCE COMME DES OBJETS INDIVIDUELS (spécialement adapté à un but déterminé prévu par une autre classe, voir l'endroit approprié, p.ex. A43D 33/06, B23Q 7/12)

Note

La présente sous-classe couvre le tri de matériaux ou d'objets soit à la main, soit à l'aide de dispositifs actionnés manuellement ou automatiquement, en réponse à un contrôle, ou à la détection ou mesure de certaines caractéristiques des matériaux ou objets.

Schéma général

TRI CARACTÉRISÉ PAR LA MÉTHODE 5/00, 7/00,
9/00
TRI SELON LA DESTINATION 1/00, 3/00

Tri postal; Opérations analogues de tri de documents, p.ex. de chèques (systèmes de courrier pneumatique B65G 51/04; tri d'enregistrement de données, p.ex. de cartes perforées, G06F 7/10)

1/00 Opérations précédant le tri selon la destination

- 1/02 . Formation d'un courant d'objets; Mise en place des objets dans un courant, p.ex. espacement, redressage
- 1/04 . . Formation d'un courant à partir d'un chargement; Régulation du courant, p.ex. espacement des objets
- 1/06 . . Redressage; Alignement
- 1/10 . Séparation selon le format ou la flexibilité
- 1/12 . . Séparation des lettres et des colis
- 1/14 . . Séparation selon la longueur ou la largeur
- 1/16 . . Séparation selon l'épaisseur ou la rigidité
- 1/18 . Redressage des objets autrement que dans un courant
- 1/20 . Séparation selon l'orientation, p.ex. selon l'emplacement du timbre

3/00 Tri selon la destination

- 3/02 . Appareillages caractérisés par les moyens utilisés en vue de la distribution
- 3/04 . . Machines trieuses du type à tambour
- 3/06 . . Machines trieuses linéaires dans lesquelles les objets sont extraits d'un courant au niveau de points choisis
- 3/08 . . utilisant des systèmes de transporteurs
- 3/10 . Appareillages caractérisés par les moyens utilisés pour détecter la destination (procédés ou dispositifs pour lire et identifier des caractères ou des signes géométriques imprimés ou écrits G06K 9/00)
- 3/12 . . utilisant des moyens de détection électriques ou électroniques (B07C 3/14 a priorité)
- 3/14 . . utilisant des moyens de détection photosensibles
- 3/16 . . utilisant des moyens de détection magnétiques
- 3/18 . Dispositifs ou systèmes destinés à indiquer la destination, p.ex. à l'aide de marques codées
- 3/20 . Systèmes destinés à faciliter la lecture visuelle d'adresses, p.ex. dispositifs présentateurs

- 5/00 **Tri selon une caractéristique ou une particularité des objets ou du matériau à trier, p.ex. tri commandé par un dispositif qui détecte ou mesure cette caractéristique ou particularité; Tri à l'aide de dispositifs manœuvrés à la main, p.ex. d'aiguillages** (tri exclusivement manuel B07C 7/00; séparation de différents solides les uns des autres par criblage, tamisage ou utilisation de courants de gaz, ou autre séparation par voie sèche pour matériau en vrac B07B; tri des pièces de monnaie G07D) [3]
- 5/02 . Opérations précédant le tri, p.ex. mise en place des objets dans un courant, redressage
- 5/04 . Séparation selon la dimension
- 5/06 . . les mesures étant faites mécaniquement
- 5/07 . . . par calibrage à l'aide de dispositifs comportant des éléments de préhension d'articles à mouvement relatif, p.ex. des pinces [2]
- 5/08 . . les mesures étant faites électriquement ou électroniquement (B07C 5/10 a priorité)
- 5/10 . . les mesures étant faites par des moyens photosensibles
- 5/12 . . caractérisée par son application à des objets particuliers, non prévus ailleurs (tri des œufs A01K 43/00)
- 5/14 . . . Tri de bois d'œuvre ou de bûches
- 5/16 . Tri selon le poids (tri des œufs A01K 43/00; appareils de pesée en tant que tels G01G)
- 5/18 . . utilisant un seul mécanisme fixe de pesée
- 5/20 . . . pour séparer des articles dont le poids est inférieur à une valeur prédéterminée et ceux dont le poids est supérieur à cette valeur
- 5/22 . . utilisant plusieurs mécanismes fixes de pesée
- 5/24 . . utilisant des mécanismes mobiles de pesée, se déplaçant, p.ex. le long d'un trajet circulaire
- 5/26 . . . où l'effet de contrepoids des mécanismes de pesée varie au cours de ce déplacement
- 5/28 . . utilisant des moyens électriques de commande
- 5/30 . . associé à des moyens de comptage
- 5/32 . . associé à des moyens de contrôle du poids
- 5/34 . Tri en fonction d'autres propriétés particulières
- 5/342 . . selon les propriétés optiques, p.ex. la couleur

B07C

- 5/344 . . selon les propriétés électriques ou magnétiques
- 5/346 . . selon les propriétés radioactives
- 5/36 . Appareils trieurs caractérisés par les moyens qu'ils utilisent en vue de la distribution
- 5/38 . . Rassemblement ou mise en groupes des articles

7/00 Tri exclusivement manuel

- 7/02 . Meubles à compartiments, p.ex. classeurs à casiers (casiers de magasinage B65G)
- 7/04 . Appareillages ou accessoires pour le prélèvement manuel

9/00 Tri, avec ou sans redressage, non prévu ailleurs